



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de communication

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Médoc

Le Parc naturel régional Médoc a été créé le 26 mai 2019. Il est administré par un Syndicat mixte de gestion et d'aménagement constitué de représentants des 51 communes membres, des 4 Communautés de communes (Médoc Atlantique, Médoc Cœur de Presqu'île, Médullienne et Médoc Estuaire), des villes-portes de Blanquefort, Eysines, Parempuyre et Saint Aubin-de-Médoc, de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que du Département de la Gironde.

Le syndicat mixte du Pnr Médoc a pour vocation de mettre en œuvre les orientations et actions définies dans la Charte du Parc, qui constitue son projet de territoire pour les 15 années à venir.

Les missions du Pnr Médoc :

- Préserver et valoriser les paysages et le patrimoine naturel et culturel ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- Réaliser des actions expérimentales et innovantes, contribuer à des programmes de recherche.

Description de la mission :

La communication du Parc naturel régional Médoc nécessite la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie. Cette communication s'adresse à 3 types de cibles :

- Les élus et les techniciens des collectivités du territoire du Pnr (communes et EPCI), des portes du Parc ainsi que les membres institutionnels (Région, Département et Etat) ;
- Les partenaires techniques et associatifs ;
- Le grand public : les habitants du territoire du Pnr, des portes du Parc, ceux de la métropole bordelaise et des territoires voisins, les touristes et visiteurs potentiels.

Le ou la chargé(e) de communication travaille en étroite collaboration avec la Directrice du Parc, la Vice-Présidente et les élus de la commission « Communication et évènementiel », dont il/elle est la référente technique et tous les membres de l'équipe technique.

Il/Elle élabore, propose et met en œuvre une stratégie de communication externe (grand public, élus, partenaires) en cohérence avec les objectifs de la Charte.

Il/Elle développe et organise les outils et supports de communication institutionnels.

Il/Elle anime des actions de communication avec pour objectif de faire connaître l'image, la notoriété, le positionnement, les missions et les actions du Parc naturel régional Médoc en tant que territoire.

Missions principales

Définir et conduire la stratégie de communication :

Définit et met en œuvre la stratégie de communication externe du PNR en lien avec la Direction et après validation par les élus dans le cadre de la commission « Communication et événementiel » (plans de communication, plans média, charte graphique, ligne éditoriale, présence en ligne et e-réputation) ;

Impulse et développe la réalisation de supports de communication en termes de contenus rédactionnels et iconographiques ;

Evalue les besoins de communication des chargés de mission de l'équipe et coordonne les actions de communication.

Assurer l'accompagnement de l'équipe du Parc sur la compétence Communication

Impulse au sein de l'équipe une dynamique communicationnelle ;

Mobilise l'équipe pour actualiser les différents outils de communication ;

Collecte activement des contenus auprès des chargés de missions en vue de la création régulière de supports à diffuser notamment via les réseaux sociaux ;

Fait des propositions de rédactionnels ;

Mettre en place et coordonner les supports de communication :

Rédige les cahiers des charges des besoins de communication (print, web et audiovisuel) ;

Élabore et suit les marchés et appels d'offre de communication ;

Suit les projets de leur définition à leur diffusion (chemin de fer, rédaction, illustration, graphisme, moyens de fabrication et de diffusion, bon à tirer) ;

Impulse ou crée des projets éditoriaux (publications, guides, objets publicitaires, etc) ;

Coordonne le travail rédactionnel et d'infographie avant la diffusion (étape de validation) ;

Améliore et développe les outils existants par des contenus ou des outils de gestion ;

Est garant du respect de la Charte d'identité et de la Charte graphique adoptées par les élus (logo, charte graphique, charte éditoriale...).

Administrer le site internet du Parc et animer les communautés numériques :

Crée et enrichit les contenus en ligne du Parc (site web, réseaux sociaux...) ;

Assure la présence active du Parc sur les réseaux sociaux et veille à son e-réputation ;

Assure le suivi statistique des actions et des différents outils ;

Participe à des actions de formation interne (prise de vue, utilisation d'outils de communication...);

Mettre en œuvre ou développer les relations avec la presse :

Gère les demandes émanant de la presse, en lien avec la Direction et les élus ;

Crée et entretient un fichier presse ;

Améliore ou crée des supports de communication (communiqués, dossiers, conférences de presse) et diffuse les outils auprès de la presse et des partenaires ;

Diffuse des informations auprès de la presse avec l'aval de la Direction.

Animer le réseau des chargés de communication du territoire :

Maintient des liens étroits avec les différents chargés de communication du territoire, en vue de partager l'information, développer des synergies et des stratégies communes, diffuser des bonnes pratiques ;

Organise des temps d'échange du réseau.

Profil :

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur en communication (Bac+4), vous justifiez d'une première expérience réussie à un poste équivalent ;
Savoir-être : dynamisme, créativité et réactivité, force de proposition, capacité d'écoute et d'adaptation, capacité à travailler en équipe, autonomie, méthode, rigueur, discrétion ;
Connaissances générales des outils de communication et maîtrise des relations presse ;
Très bonnes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse avéré ;
Expérience en gestion de sites internet sous CMS, idéalement Kiubi ;
Maîtrise des outils de gestion des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et Youtube) ; Expérience de Community Manager appréciée ;
Maîtrise des logiciels bureautiques et de la suite Adobe (Indesign, Photoshop, Illustrator) ;
Permis B et véhicule personnel indispensables.

Conditions :

Poste à pourvoir au 1er janvier 2020 ;
Recrutement niveau catégorie B ou A ;
Temps plein, sur un cycle de travail de 35 h/semaine ;
Rémunération selon expérience et indices référencés dans les grilles de rémunération de la FPT/ participation mutuelle / adhésion CNAS
Poste basé à Saint Laurent-Médoc (mobilité sur tout le territoire du Pnr Médoc) ;
Permis B et véhicule personnel indispensables (indemnités kilométriques).

Renseignements et candidature :

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser par courrier ou par mail au plus tard le 10 décembre 2020 à :
Monsieur le Président Henri Sabarot
Syndicat mixte du Parc naturel régional Médoc
21 rue du Général de Gaulle
33112 Saint Laurent-Médoc
contact@pnr-medoc.fr

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Lionel Bitsch, Directeur adjoint > l.bitsch@pnr-medoc.fr / 05 57 75 18 93 / 06 12 10 04 29